

Compte-rendu de la CAP des SACDD 11, 12 et 13 mars 2019

Table des matières

Déclaration à la CAP du 12 février 2019.....	2
Tableau d'avancement au grade de SACDD Classe supérieure spécialité AG.....	2
Tableau d'avancement au grade de SACDD Classe Exceptionnelle spécialité AG.....	2
Liste d'aptitude au grade de SACDD de Classe Normale.....	2
Liste complémentaire Liste d'aptitude SACDD CN.....	6
Intégrations.....	7
Titularisations.....	7
Détachements sous réserve SERM.....	8
Détachements hors périmètre.....	8
Recours.....	9
Les prochaines CAP	9
Les Coordonnées de vos élus.....	9

DÉCLARATION À LA CAP DU 12 FÉVRIER 2019

Madame la présidente, messieurs mesdames les représentants des personnels et de l'administration,

Nous sommes réunis aujourd'hui pour la première CAP de notre nouvelle mandature, nouvelle mandature qui va connaître les dernières CAP telles que nous les connaissons : c'est-à-dire des instances paritaires garantes de l'égalité de traitement entre les agents,

En effet, dans le cadre du projet de loi "transformation de la fonction publique", le gouvernement voudrait réduire drastiquement le rôle et les compétences de nos instances sur les décisions relatives à la carrière des agents.

Ainsi, les CAP ne seront plus consultées pour les mutations, ni sur les promotions, et non plus sur certaines sanctions.

Pour Force ouvrière, Il s'agit là d'une remise en cause profonde des garanties statutaires dont sont amenés à bénéficier tous les agents à un moment ou un autre de leur carrière. Ces derniers seraient alors placés dans une situation encore plus soumise à l'arbitraire qu'un salarié de droit privé vis-à-vis de son employeur, car ils ne pourraient faire appel ni aux prud'hommes, ni à l'inspection du travail.

L'impact sur la gestion de la carrière des agents sera négatif et entraînera des inégalités de traitement et des incompréhensions. Ce sera la gouvernance du copinage, des arrangements entre amis et des promesses qui n'engagent que ceux qui les écoutent ! Pour preuve, alors que le projet de loi est en cours de discussion parlementaire, le Ministère de l'intérieur pratique déjà la mobilité au fil de l'eau sans passage devant la CAP. Ainsi, un agent de catégorie B issu de nos ministères a postulé sur un poste de l'intérieur et a obtenu sa mutation (avec bien évidemment une confirmation écrite de sa nouvelle hiérarchie) qui devait être effective le 1^{er} mars 2019.

Cet agent a préparé son déménagement (vendu sa maison pour en acquérir une nouvelle dans son département d'accueil). Or, moins de deux semaines avant sa prise de poste, il lui a été annoncé brutalement que finalement il n'aurait pas sa mutation !

Cet exemple illustre de la situation dramatique dans laquelle pourront se retrouver les agents !

Plus de CAP... plus de contrôle... plus d'égalité de traitement ! Et inutile de faire intervenir la DRH puisqu'elle sera complètement déconnectée de la gestion de ses ex-agents ! (cf dernier CTM qui a acté le transfert de la gestion des personnels de catégorie B aux préfets).

S'agissant de la création d'un SG unique pour l'ensemble des services des administrations de l'État dans les départements (préfectures et DDI). Nous vous rappelons que beaucoup de SACDD occupent des postes au sein des SG de proximité !

Derrière cette nouvelle restructuration, qui est bien plus qu'une nouvelle réorganisation des services des DDI, se cachent des suppressions de postes dans nos ministères sur ces missions qui vont de la gestion RH à la logistique des services, des économies budgétaires importantes sur des postes qui vont disparaître. Il n'y aura que quelques récupérations de postes par les préfectures avec ou sans agents transférés. Et avec la volonté délibérée du gouvernement de donner la main aux préfets, ces derniers disposeront de tous les leviers nécessaires pour organiser le service public dans leur département indépendamment des politiques publiques nationales définies dans les ministères.

D'autres projets sont en cours notamment concernant la DIR Est, mais aussi l'ensemble des DIR au travers d'un projet de privatisation toujours à l'étude.

Des Établissements publics comme le CEREMA et VNF, les plus impactés par les suppressions de postes, des DREAL attaquées sur leurs missions et au travers de leurs implantations départementales remises en cause par certains préfets de départements sont des indicateurs clairs sur les orientations prises et les menaces qui planent sur tous les services et les agents. Enfin, si le projet de loi de transformation de la Fonction Publique arrive à son terme, il se traduira par la généralisation de la précarité dans la Fonction publique.

Il ne s'agit pas pour Force ouvrière de noircir le tableau, mais de faire comprendre aux agents la cruelle réalité !

En ce moment, l'administration se lance dans un véritable concours Lépine d'idées novatrices pour instaurer à l'instar du gouvernement « un grand débat » auprès des agents :

Ainsi, des directeurs de service transmettent ce message à l'ensemble de leurs agents :

« Le Gouvernement a décidé de revoir en profondeur le mode de fonctionnement de l'État, pour insuffler une nouvelle culture administrative, lever les obstacles du quotidien, simplifier notre fonctionnement interne et favoriser la prise d'initiative. L'objectif est de redonner la liberté d'action qui nous est nécessaire, responsabiliser chacun d'entre nous et offrir à

tous un environnement de travail satisfaisant

C'est pourquoi une question simple, ouverte, « **Agents publics : comment lever les blocages que vous rencontrez au quotidien ?** », vous est soumise sur la plateforme numérique dédiée.

Jusqu'au 15 avril, vous pourrez non seulement **proposer**, mais aussi **voter** sur les contributions faites par d'autres agents publics.

Ce dispositif vous permet de vous exprimer sur votre quotidien, pointer les freins qui vous bloquent dans votre travail – irritants, procédures superflues, obstacles réglementaires, lourdeurs administratives ou organisationnelles... – et présenter vos solutions qui, demain, transformeront l'action publique. **L'anonymisation des contributions** vous garantira une totale liberté de propositions.

Au terme de cette consultation, le Gouvernement disposera d'un matériau inédit et s'engage, dès aujourd'hui, à répondre **aux 20 premières propositions les plus soutenues par vos votes**.

Des ateliers permettront ensuite de capitaliser sur votre mobilisation et transformeront cette matière en actions concrètes, notamment dans le cadre du projet de loi de transformation de la fonction publique en cours d'examen dans le cadre des instances consultatives. ».

Et oui désormais l'avenir du service public et des agents se règle comme sur un compte facebook ou twitter ... le ministère peut aussi ouvrir une cagnotte « leetchi » pour rentabiliser le coût des fonctionnaires de la république que nous sommes ! Après tout c'est ça la modernisation !

Si cela n'était si triste pour l'avenir des personnels nous aurions presque trouvé cela risible !

L'administration par ce grand débat interne offre à ses agents la scie pour couper la branche sur laquelle ils sont assis ! L'intérêt général cède la place à l'individualisme !

Ainsi, Force ouvrière alerte les agents quant aux objectifs et résultats attendus de cette enquête : justifier par détournement de leur expression, en réponse à une question orientée (on ne pose pas la question de ce qui est à renforcer mais uniquement à supprimer) les mesures déjà décidées par le gouvernement.

Le gouvernement a d'ailleurs déjà répondu au questionnaire au travers du projet de loi de "transformation de la Fonction Publique", et les "irritants" « procédures superflues ou obstacles » qu'il identifie sont:

-les CAP, les CHSCT, les SG de proximité, les fiches de paie, les emplois publics, le statut de fonctionnaire et peut-être même les agents eux même !

Le reste est de l'habillage, de la propagande "en marche".

Dans ce contexte, aucun agent même s'il le souhaite légitimement, ne peut espérer passer entre les mailles du filet ! Tout le monde est concerné, même ceux qui sont aujourd'hui autour de cette table !

Force Ouvrière n'accepte pas ces contre-réformes et ne confiera jamais l'avenir des agents à un « dialogue social » local tronqué où les perspectives de vacances de postes seront quasi inexistantes avec des risques importants pour les agents d'être reconduits à la porte avec un petit pécule !

C'est pourquoi nous appelons l'ensemble des agents à se mobiliser pour organiser la résistance **avec un rendez-vous majeur le 19 mars**

Tous en grève et en manifestation le 19 mars :

POUR :

- Une augmentation générale et immédiate des salaires des agents de la Fonction publique.
- Des mesures de rattrapage des pertes subies depuis des années.
- Un plan de titularisation.
- Des créations d'emplois statutaires partout où cela est nécessaire.
- L'abrogation du jour de carence.
- La revalorisation des pensions.
- Le maintien et l'amélioration de notre régime particulier de retraite et du code des pensions civiles et militaires ainsi que de la CNRACL.
- Le retrait du projet de loi au profit de mesure renforçant et rénovant le Statut général et permettant un meilleur fonctionnement des services publics.

Les élus FO à la CAP des SACDD

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE SACDD CLASSE SUPÉRIEURE SPÉCIALITÉ AG

Harmonisateur	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
OCCITANIE	DDCSP 09	DIETTE	STEPHANIE	

TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE DE SACDD CLASSE EXCEPTIONNELLE SPÉCIALITÉ AG

Harmonisateur	Service d'affectation	NOM	Prénom	Observations
GRAND EST	DREAL	RAVILLON	HERVE	

LISTE D'APTITUDE AU GRADE DE SACDD DE CLASSE NORMALE

Conditions statutaires : être fonctionnaire (y compris détaché) dans un corps de catégorie C ou de même niveau, comptant au moins 9 ans de service public au 31/12/2019

Nombre d'agents promouvables : 5542

Nombre d'agents classés : 254

Nombre d'agents promus:124

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 73	WEPIERRE	Marlène	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 43	BERNAUD	Françoise	
Auvergne Rhône-Alpes	DREAL	LANORE DEL CAMPO	Sandrine	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 38	LACHENAL	Joëlle	
Auvergne Rhône-Alpes	DIRCE	VILOTTE	Valérie	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 69	HEBERT	Sylvie	
Auvergne Rhône-Alpes	DIRMC	FERNANDEZ	Danièle	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 03	DEPALLE	Isabelle	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 74	DUBOIS	Corine	
Auvergne Rhône-Alpes	DREAL	ORAND	Sylvie	
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 07	REDON	Odile	
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 39	MICHAUD	Christine	
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 89	CHEVALIER	Patricia	
Bourgogne-Franche-	DDT58	GRELICHE-	Isabelle	

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
Comté		LOUVEAU		
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 71	MICHEL	Marie -Thérèse	
Bretagne	DREAL	GUYARD	Patricia	
Bretagne	DDTM 56	MALARDE	Gaëlle	
Bretagne	DDTM 29	BERNARD	Michèle	
Bretagne	DDTM 22	QUELEN-LE CORVELLER	Robert	
Bretagne	DDCSPP 35	AMRANI	Leila	
Bretagne	DDTM 29	SIMON	Grazziana	
Centre-Val-de-Loire	DDCSPP41	LESCROART	Michèle	
Centre-Val-de-Loire	DDT 41	ABDELLI	Patricia	
Centre-Val-de-Loire	DDT 18	CHAVET	Marie Chantal	
Centre-Val-de-Loire	DREAL CVL	LANDRE	Nadine	
Corse	DDTM 2A	GIACHERO	Eric	
Grand-Est	DDT 10	BENOIT	Marie Bénédicte	
Grand-Est	DREAL	MOUCHOT	Isabelle	
Grand-Est	DIRE	MAHLE	Catherine	
Grand-Est	DDT 57	TERRENZIO	Corinne	
Grand-Est	DDT 08	GOFFIN	Brigitte	
Grand-Est	DDT 51	LOUCHET	Sandrine	
Grand-Est	DDT 68	JEHL	Mireille	
Grand-Est	DREAL	KRETZ	Eliane	
Hauts-de-France	DDTM 62	BRAY	Emmanuelle	
Hauts-de-France	DREAL	HAREN	Valérie	
Hauts-de-France	DDT 60	REMY	Isabelle	
Hauts-de-France	DDT 02	RATTE	Agnès	
Hauts-de-France	DDTM 62	HALUDA	Christine	
Hauts-de-France	DREAL	MANDEL	Michèle	
Hauts-de-France	DDTM 59	TOURBIER	Danielle	
Île-de-France	DDT 91	BLAMAUD	Marielle	
Île-de-France	DRIEA	WATHELET	Martine	
Île-de-France	DDT 77	VIAREGGI	Brigitte	
Île-de-France	DRIAAF/DRIEA	TADJINE	Nadia	
Île-de-France	DRIEA	CROISIC	Alain	
Île-de-France	DDT 78	IZZA	Malika	
Île-de-France	DRIEE	LE DANTEC	Sylvie	
Normandie	DDTM 14	BRIERE	Frédérique	
Normandie	DDTM 50	SENOVILLE (ex PICHON)	Dominique	
Normandie	DDTM 14	LE TOLLEC	Pascal	

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
Normandie	DDTM 76	COSSARD	Sylviane	
Normandie	DDTM 50	GUESDON	Maryse	
Normandie	DIRM MEMN	DESPREZ	Pascale	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 64	PRINCE	Jean-Marc	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 17	PIERRE	Sylvie	
Nouvelle Aquitaine	DDT 87	TAYSSE	Karine	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 40	NIEGER	Philippe	
Nouvelle Aquitaine	DDTM 33	FOURTIER	Geneviève	
Nouvelle Aquitaine	DDT 16	BERTRAND	Dominique	
Nouvelle Aquitaine	DREAL NA	VERDEAU	Nadine	
Nouvelle Aquitaine	DIRM SA	BOUTET	Véronique	
Nouvelle Aquitaine	UDAP 24	BARBERA	Muriel	
Nouvelle Aquitaine	DDT 23	ORGE	Céline	
Occitanie	DDTM 34	POUSSE	Sylvie	
Occitanie	DDT 46	DESBANS	Philippe	
Occitanie	DREAL OCCITANIE	PAUL	Sylvette	
Occitanie	DREAL OCCITANIE	BOYER	Laurent	
Occitanie	DDT82	DERRUA	Marie-Claude	
Occitanie	DREAL OCCITANIE	BOURDAA	Nadine	
Occitanie	DDCS 30	ANDRADE	Valérie	
Occitanie	DDTM 30	GRILLERE	Stéphanie	
Occitanie	DDT 31	RAMOND	Françoise	
Pays de la Loire	DDT 49	BUFFET	Clothilde	
Pays de la Loire	DREAL PDL	DRAGEON	Marie	
Pays de la Loire	DDTM 44	JOSSE	Raymond	
Pays de la Loire	DDCS 72	FROGER	Josette	
Pays de la Loire	DDT 53	AUVRAY	Isabelle	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DREAL PACA	DUVALLON-LAINEZ	Gina	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDTM 83	BRUN	Laurence	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DIRM MED	MARIANI	Nadia	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDTM 06	TALLEMANT	Béatrice	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDT 84	BRAILLE	Marie-Pierre	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	DDTM 13	REYNAUD	Brigitte	
MIGT 8	DEAL 971	NAGERA	Gerty	
MIGT 8	DEAL 976	FANARY	Elisabeth	
MIGT 8	DEAL 972	PALCY-FERRATY	Danielle	

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
MIGT 8	DEAL 973	ALEXANDRE	Alex Emilienne	
MIGT 8	DTAM	EPAULE	Christine	
MIGT 8	DEAL 974	SAMELOR	Marie-Nathalie	
MIGT 8	DM 971	THOMAS	Louissette	
Administration Centrale	STRMTG	VACILOTTO	Isabelle	
Administration Centrale	SG/DRH	BLANCHARD	Bruno	
Administration Centrale	SG/DICOM	LE VAN	Thi Phuong	
Administration Centrale	DGITM	ANDRES	Catherine	
Administration Centrale	SG/DAF	DALLEAU	Jean-Paul	
Administration Centrale	SG/DAJ	MAURIN	Christine	
Administration Centrale	DGALN	ROGER	Marie-Claude	
Administration Centrale	CMVRH	DUPONCEL	Véronique	
Administration Centrale	CGDD	PIGEAU	Sandrine	
Administration Centrale	CABINET	GODARD	Claudine	
Administration Centrale	CGEDD	HEAS	Corinne	
Administration Centrale	DGEC	MENGES	Sylvie	
CEREMA	DTerNP	CARPENTIER	Nelly	
CEREMA	DTerEst	PEIFFER	Pascale	
CEREMA	DTecTV	BERNARD	Joëlle	
VNF	DTNE	MICHAUX	Jocelyne	
VNF	DTSO	OSSARD	Maryse	
VNF	DTBS	GEERAERT	Brunella	
VNF	DTNPdC	KUKULA	Pascale	
VNF	DTNE	AUBERTIN	Brigitte	
ENIM	SDPO/DOMO	HERAULT	Véronique	
ENIM	SDPO/CPMSt Malo	LE GRIFFON	Nadine	
Parc national	Vanoise	ROTA	Sylvie	
IFSTTAR		LAVAUD	Catherine	
ANAH		BAZIRE	Serge	
IGN	IGN/DRH	HEMERYCK	Isabelle	
Ministère des Armées	ESID Metz	COLLIN	Patricia	
Ministère du travail	DIRECCTE 95	DUROSE	Nadine	

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
Autres ministères et divers	ACNUSA	RICHARD-ASICI	Isabelle	
Autres ministères et divers	SAM Polynésie Française	LESTRADE	Bianca	
Associations et syndicats	FNASCE	TARRIET	Viviane	
Associations et syndicats	MGEN	MATHEUS	Armelle	

LISTE COMPLÉMENTAIRE LISTE D'APTITUDE SACDD CN

Harmonisateur	Service d'affectation	Nom	Prénom	Observations
MIGT 8	DEAL 976	SAKINE	Awa	LC1
Centre-Val-de-Loire	DDT 36	MANDEL	Edith	LC2
Île-de-France	DRIEA	FALGUIERES	Christophe	LC3
Normandie	DREAL	COZIC	Nelly	LC4
Corse	DREAL	QUIRAC (ex-GUYOMARD)	Mireille	LC5
Administration Centrale	ENTE	LAUSENT	Odile	LC6
Hauts-de-France	DDTM 80	VIGREUX	Evelyne	LC7
Île-de-France	DDT 95	PROTEAU	Ghislaine	LC8
Bourgogne-Franche-Comté	DDT 21	MENOUD	Sylvie	LC9
VNF	Siège	LESTIENNE	Pascal	LC10
Grand-Est	DDT 88	CLAUDON	Marie-José	LC11
Nouvelle Aquitaine	DIRA	CHATAIGNIER	Annick	LC12
Auvergne Rhône-Alpes	DDT 42	CHANUT	Christine	LC13
Bretagne	DDCS 29	FERTIL	Philippe	LC14

INTÉGRATIONS

Nom Prénom	Grade	Date d'intégration	Observations
Branche Céline	SACDD CS	1/03/2019	
Jouanique Bernadette	SACDD CS	1/09/2018	
Cotor Valérie	SACDD CN	1/04/2019	
Leclerf Fabienne	SACDD CS	1/04/2019	

Nom Prénom	Grade	Date d'intégration	Observations
Pasdeloup Nathalie	SACDD CE	1/04/2019	
PICCO Evelyne	SACDD CN	1/04/2019	
Pierau Sylla	SACDD CE	1/04/2019	
Soumann Corinne	SACDD CN	1/04/2019	
Thouvenot Laurent	SACDD CE	1/04/2019	

TITULARISATIONS

Nom Prénom	Service affectation	Date de titularisation	Observations
Blanquart Aurélie	Enim	30/12/2018	
Boisquillon Nathalie	SG	1/03/2019	
Boithias (Mouton) Gaëlle	ONCFS	28/09/2018	
Breton Isabelle	ONCFS	28/09/2018	
Bronchy Chantal	ONCFS	28/09/2018	
Calvary Sandrine	ENPC	28/09/2018	
Cortet Lætitia	ONCFS	28/09/2018	
Fanchin Marie-José	ONCFS	28/09/2018	
Gesty Marine	DDT 02	18/12/2018	
Hervé Florence	Dirm MEMN	2/02/2019	
Merle Patricia	ONCFS	28/09/2018	
Pragnière -Kabala Catherine	ENPC	28/09/2018	
Seguene Sonia	ONCFS	28/09/2018	
Leoture Alice	DDT 54	5/01/2019	
Fajon Célia	DDT 78	4/10/2018	
Parrot-Lamiche Eugénie	AFB	2/09/2019	
Pen (Payet) Stéphanie	Enim	5/10/2018	

DÉTACHEMENTS SOUS RÉSERVE SERM

Nom Prénom	Service affectation	Date de détachement	Observations
Fournier-Cedelle Isabelle	DREAL CVL	28/12/2018	
Pauya Pascale	SDSIE	01/04/2019	

DÉTACHEMENTS HORS PÉRIMÈTRE

Nom Prénom	Service affectation	Date de détachement	Observations
Behr marie Françoise	ONCFS	1/03/2019	
Dembreville Laurence	ONCFS	1/04/2019	Pour 3 ans
Merdy Isabelle	ONCFS	1/04/2019	Pour 3 ans
Abrial magalie	AFB	1/07/2019	Pour 3 ans
Marguerite Véronique	AFB	1/05/2019	
Nicolas Simone	AFB	1/07/2019	
Rousseau Valérie	AFB	7/04/2019	
Agaouez Souad	Agence eau seine Normandie	1/04/2019	

RECOURS

2 recours télétravail ont été examinés.

1 recours CREP a été examiné.

5 recours RIFSEEP ont été examinés.

LES PROCHAINES CAP

CAP mobilité 21 et 22 mai 2019

LES COORDONNÉES DE VOS ÉLUS**Spécialité : Administration Générale**

Stéphanie FERRARI-PAILLET 06 68 82 24 49 Stephanie.Ferrari-Paillet@developpement-durable.gouv.fr

Laurence Pichelin 01.40.81.84.16 laurence.pichelin@i-carre.net

Jean-Claude MONGE 05 56 24 84 74 jean-claude.monge@developpement-durable.gouv.fr

Spécialité : Contrôle transport terrestre

Jean-Baptiste Tahon 06 20 32 44 19 jean-baptiste.tahon@developpement-durable.gouv.fr

Permanence à l'Arche de la Défense Tel : 01.40.81.24.20 Fax : 01.40.81.24.13

fo-snp2e.syndicats@i-carre.net

BULLETIN D'ADHÉSION

Pour défendre vos intérêts et le service public, rejoignez FORCE OUVRIERE.

Je souhaite adhérer au syndicat Force Ouvrière.

NOM :

PRENOM :

GRADE :

INM :

SERVICE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

DATE et SIGNATURE :

Bulletin à retourner à l'adresse ci-dessous :

SN P2E FO

**MEDDE – MLETR– Plot I – Arche de la Défense – Colline Sud – 30, Passage de l'arche
92055 – Paris La Défense Cedex 04**

